



Rue des Carmes 22
4000 Liège
Tél : 04/223.47.16
Fax : 04/221.36.08
@ : pse.cxf@gmail.com

Chers parents,

Votre enfant a été en contact à l'école avec une personne positive au Coronavirus le 07./09./2021

Ce contact est considéré comme étant à **faible risque**. Selon la procédure en vigueur actuellement, il est demandé de suivre attentivement les instructions suivantes pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les **mesures à suivre jusqu'au 20./09/21**, c'est-à-dire durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact à risque avec la personne infectée :

- **Votre enfant peut continuer à aller à l'école**, à l'accueil extrascolaire avant, après l'école et le mercredi après-midi, en respectant une bonne hygiène des mains et de la respiration. (La quarantaine n'est pas nécessaire pour les contacts à faible risque qui n'ont pas de symptôme.)
- Il est toutefois recommandé de **limiter le plus possible les autres contacts sociaux**, en respectant toujours une distance d'1,5m. Les activités extra-scolaires culturelles, loisirs, académies, entraînements sportifs, ainsi que les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.
- Veillez au respect des **mesures d'hygiène** (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible éviter les contacts directs et les échanges d'objets.
- **Surveillez** chaque jour l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d'apparition d'un symptôme, isolez-le à la maison (autant que possible), téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant¹** pour déterminer s'il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches). Informez l'équipe PSE si le résultat du test est positif.

En cas de survenue d'un autre cas positif au sein de la classe et qu'une transmission au sein de la classe est suspectée, la procédure prévoit que l'ensemble des élèves de la classe soient mis en quarantaine à la maison et que les enfants qui développent des symptômes endéans les 14 jours soient testés. D'autres informations vous seront transmises dans ce cas

L'école et le service PSE sont à votre disposition pour toute question à ce sujet.

¹ A Bruxelles, un rendez-vous de test pour une personne symptomatique peut être pris sans prescription ou code de test sur <https://brussels.testcovid.be/> en déclarant sur l'honneur que la personne présente des symptômes susceptibles d'être liés à la Covid-19.



Rue des Carmes 22
4000 Liège
Tél : 04/223.47.16
Fax : 04/221.36.08
@ : pse.cxf@gmail.com

P6.B
Mme LACROIX

Chers parents,

Votre enfant a été en contact à l'école avec une personne positive au Coronavirus le 7.../09/2021

Ce contact est considéré comme étant à **faible risque**. Selon la procédure en vigueur actuellement, il est demandé de suivre attentivement les instructions suivantes pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les **mesures à suivre jusqu'au 20/09/21** c'est-à-dire durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact à risque avec la personne infectée :

- **Votre enfant peut continuer à aller à l'école**, à l'accueil extrascolaire avant, après l'école et le mercredi après-midi, en respectant une bonne hygiène des mains et de la respiration. (La quarantaine n'est pas nécessaire pour les contacts à faible risque qui n'ont pas de symptôme.)
- Il est toutefois recommandé de **limiter le plus possible les autres contacts sociaux**, en respectant toujours une distance d'1,5m. Les activités extra-scolaires culturelles, loisirs, académies, entraînements sportifs, ainsi que les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.
- Veuillez au respect des **mesures d'hygiène** (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible éviter les contacts directs et les échanges d'objets.
- **Surveillez** chaque jour l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d'apparition d'un symptôme, isolez-le à la maison (autant que possible), téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant¹** pour déterminer s'il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches). Informez l'équipe PSE si le résultat du test est positif.

En cas de survenue d'un autre cas positif au sein de la classe et qu'une transmission au sein de la classe est suspectée, la procédure prévoit que l'ensemble des élèves de la classe soient mis en quarantaine à la maison et que les enfants qui développent des symptômes endéans les 14 jours soient testés. D'autres informations vous seront transmises dans ce cas

L'école et le service PSE sont à votre disposition pour toute question à ce sujet.

¹ A Bruxelles, un rendez-vous de test pour une personne symptomatique peut être pris sans prescription ou code de test sur <https://brussels.testcovid.be/> en déclarant sur l'honneur que la personne présente des symptômes susceptibles d'être liés à la Covid-19.



Rue des Carmes 22
4000 Liège
Tél : 04/223.47.16
Fax : 04/221.36.08
@ : pse.cxf@gmail.com

M2C
M^{me} Régine ROSSAY

Chers parents,

Votre enfant a été en contact à l'école avec une personne positive au Coronavirus le 06/09/2021

Ce contact est considéré comme étant à **faible risque**. Selon la procédure en vigueur actuellement, il est demandé de suivre attentivement les instructions suivantes pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les mesures à suivre jusqu'au 19/09/21 c'est-à-dire durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact à risque avec la personne infectée :

- **Votre enfant peut continuer à aller à l'école**, à l'accueil extrascolaire avant, après l'école et le mercredi après-midi, en respectant une bonne hygiène des mains et de la respiration. (La quarantaine n'est pas nécessaire pour les contacts à faible risque qui n'ont pas de symptôme.)
- Il est toutefois recommandé de **limiter le plus possible les autres contacts sociaux**, en respectant toujours une distance d'1,5m. Les activités extra-scolaires culturelles, loisirs, académies, entraînements sportifs, ainsi que les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.
- Veillez au respect des **mesures d'hygiène** (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible éviter les contacts directs et les échanges d'objets.
- **Surveillez** chaque jour l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d'apparition d'un symptôme, isolez-le à la maison (autant que possible), téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant¹** pour déterminer s'il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches). Informez l'équipe PSE si le résultat du test est positif.

En cas de survenue d'un autre cas positif au sein de la classe et qu'une transmission au sein de la classe est suspectée, la procédure prévoit que l'ensemble des élèves de la classe soient mis en quarantaine à la maison et que les enfants qui développent des symptômes endéans les 14 jours soient testés. D'autres informations vous seront transmises dans ce cas

L'école et le service PSE sont à votre disposition pour toute question à ce sujet.

¹ A Bruxelles, un rendez-vous de test pour une personne symptomatique peut être pris sans prescription ou code de test sur <https://brussels.testcovid.be/> en déclarant sur l'honneur que la personne présente des symptômes susceptibles d'être liés à la Covid-19.